

[Detail Actualité](#)

31 janvier 2015 - 01 : 48



23/03/2012

## Séjours en centres de vacances, le temps des inscriptions

Jeunesse / Education

**Cette année, plusieurs séjours en centres de vacances (séjour tonique ou séjour découverte) sont proposés pour les enfants brestois de 6 à 17 ans. Beaucoup de nouveautés cette année. Pour l'été 2012, les pré-inscriptions se déroulent du 26 mars au 23 avril.**

Comme chaque année, la Ville de Brest propose en partenariat avec des associations d'éducation populaire des séjours en centres de vacances, pour des enfants dès 6 ans, et adolescents, jusqu'à 17 ans.

Au programme cette année, de nouvelles destinations, des séjours toniques et découverte :

- Les plus jeunes profiteront au choix de l'air marin de la côte atlantique à Préfailles ou Noirmoutier, de la pratique d'activités toniques sur le site naturel de l'Île aux Pies. Ils s'initieront à un voyage atypique en roulotte au cœur d'une Mayenne pleine de charme.
- Au-delà de l'hexagone, des nouvelles destinations sont proposées pour les adolescents : la Corse entre mer et montagne, une itinérance croate, une rencontre avec le folklore sicilien ou l'aventure authentique en Slovénie.

Il sera possible, à l'aide des coupons de pré-inscription insérés à l'intérieur des brochures « Idées séjours en centres de vacances », de pré-inscrire les enfants des familles brestoises.

Le calendrier des inscriptions

- Dès le 26 mars 2012, [la brochure contenant la fiche de pré-inscription](#) est mise à disposition des familles en mairie centrale et dans les mairies de quartier (elle peut par ailleurs être consultée dans les écoles publiques). Pour se pré-inscrire, les familles doivent compléter [la fiche de pré-inscription insérée dans la brochure](#), et la retourner par courrier à l'adresse indiquée (Service Actions Éducatives), ou la déposer directement en mairie centrale.

- À partir du lundi 23 avril, une réponse est adressée à chaque famille pour valider les demandes.
- Du 26 avril au 6 mai : retrait du dossier d'inscription définitif, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30, et le samedi de 9h à 12h, dans le hall d'accueil de la mairie centrale, à l'accueil Enfance.
- Du 9 au 23 mai : retour des dossiers d'inscriptions dûment complétés avec le versement obligatoire des 10% d'arrhes (du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30, et le samedi de 9h à 12h, dans le hall d'accueil de la mairie centrale, à l'accueil Enfance).

---

[En savoir plus](#)